



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 21 MAI 2016

**JEAN-
HUBERT
LELIÈVRE**

va finir à gauche de l'échiquier... à moins que ce ne soit Michel Gourinchas qui le rejoigne à droite. Toujours est-il que l'actuel maire de Cognac et le déjà candidat à la candidature pour lui succéder en 2020 ne se quittent plus et prennent visiblement plaisir à se croiser et se chamber «avec

affection» dicit Jean-Hubert Lelièvre. Tour de Charente à vélo mercredi, inauguration Hennessy jeudi, visite ministérielle et foire-expo de Grande-Champagne hier: «On devrait faire du covoiturage», lance l'un à l'autre. Pas sûr en revanche que Jonathan Muñoz, le directeur de cabinet du maire et lui aussi candidat à sa succession, prenne le volant.

■ Alain Rousset

Pôle image: la Région soutient la «pépite»

Alain Rousset ne perd jamais une occasion d'affirmer son soutien à l'industrie de l'image en Charente. Hier, dans l'émission *Territoires d'infos* de la chaîne Public Sénat, le président (PS) de la région Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin a dit qu'il souhaitait «une montée en puissance»

du soutien de celle-ci au pôle image. «La Loi Notre handicape l'intervention du Département. Or il intervient à hauteur de plus de 2 millions d'euros. On négocie avec l'Etat pour que le Département continue à le faire. Et pour



Archive Phil Messelet

que la Région monte en puissance, afin de soutenir cette pépite», a-t-il répondu à une question de Jean-Pierre Barjou, directeur de *Charente Libre*, sur le soutien à la filière image. Le mois dernier, François Hollande avait adressé personnellement un courrier

au président du Conseil départemental, François Bonneau, pour lui indiquer que le Département était autorisé poursuivre son soutien financier à «la création audiovisuelle et cinématographique» en Charente.

■ La place François-I^{er} et le Blues ont trouvé un accord pour organiser «ensemble» huit concerts gratuits sur la place ■ «Blues I^{er}» est intégré à la programmation officielle ■ La fin des tensions.

Blues Passions a trouvé sa place

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

La musique adoucit les mœurs... sauf à Cognac où l'organisation d'un festival «off» du Blues sur la place François-I^{er} a souvent été l'occasion de vilaines fausses notes. Mais après «le bal des faux-culs» envoyé l'an dernier par le bouillant patron du Cougna bar, la partition est enfin unanime entre les commerçants de la place, Blues Passions et West Rock.

«Il a fallu un certain temps pour que ça se fasse, comme ça existe dans tous les festivals de France mais maintenant c'est fait», expliquait hier Patrick Vandenhove avant d'aller poser à côté du directeur du Blues, Michel Rolland, et des autres pour une photo symbolique. «Cette année, le programme des quatre soirées de la place François-I^{er} sera intégré à nos supports de communication. Il n'y aura pas un "in" et un "off" mais un seul festival avec le même ADN», annonce Michel Rolland (1).

L'organisation de ces huit concerts - gratuits - a nécessité un budget «d'un peu moins de 100.000 euros tout compris», précise Jean-Marc Granger, membre de l'association des commerçants de la place. Avec un programme qui «pourrait avoir sa place dans le jardin public», enchaîne Michel Rolland (voir encadré ci-contre). Le programme a d'ailleurs été conçu par le duo Rolland-Brochard «très naturellement et dans une très grande fluidité, ce qui est rarement le cas quand on met deux programmeurs ensemble», dit le directeur de West Rock qui n'a pas toujours été aussi proche de son homologue du Blues.

22

Ca existe dans tous les festivals de France, il a fallu un certain temps pour que ça se fasse, mais maintenant c'est fait.

Résultat, avec ces quatre soirées et leur publicité dans les programmes officiels du Blues, la place François-I^{er} compte bien faire la fête elle aussi et surtout faire de ce «Blues I^{er}», une partie intégrante du festival qui se déroulera du 5 au 9 juillet prochain. «Avec un maximum de monde.» Une petite scène derrière la statue accueillera «à l'heure de l'apéritif» des artistes en solo. Avant que la grande scène sur le rond-point ne s'embrace à la tombée de la nuit avec des groupes dans un registre toujours très festif.

Deux autres collaborations dans l'été

Les différentes parties travaillent «depuis un an voire plus» à ce rapprochement. Le clash de l'an passé - Patrick Vandenhove estimait notamment que la déprogrammation à l'époque de Louis Bertignac de la place avait été faite «sous la pression» du Blues - aurait donc été salvateur. «Cela met du baume au cœur de voir que l'on peut travailler tous ensemble pour trouver une cohérence et éviter de déshabiller Pierre pour habiller Paul», reprend Michel Rolland. «Notre



West Rock, les commerçants et Blues Passions posent enfin ensemble pour une photo très symbolique.

Photo Majid Bouzzit

objectif est vraiment de créer une atmosphère durant toute la semaine sur cette place et que le festival ne s'arrête jamais dans Cognac», résume Renaud Parenteau, du Coq d'Or.

La collaboration va même se poursuivre au-delà du festival. L'association de la Place François-I^{er} annonce déjà deux autres événements en cours de finalisation pour l'été. Le premier, le 13 juillet et le second un mois plus tard, pour fêter les mille ans de la ville. Cette fois, la musique a vraiment adouci les mœurs.

(1) Le programme est déjà en ligne sur: www.bluespassions.com

Quatre soirées de fête

Comme le répète Michel Rolland, «tous ces artistes pourraient jouer sur les scènes du jardin public». Certains d'entre eux l'ont d'ailleurs déjà fait, comme JC Brooks, présent jeudi 7 juillet à 22h30 et qui avait accompagné sur scène M lors de sa venue en 2014. «Ça a été difficile de le convaincre de revenir sur une scène gratuite, mais il est vraiment ravi de revenir à Cognac avec le groupe The Uptown Sound». Voici le détail des quatre soirées:

Mercredi 6 juillet. 18 heures et 19h15: Sarah Mc Coy (USA). 22h30: C.W. Stoneking (Aus).
Jeudi 7 juillet. 18 heures et 19h15: Elli De Mon (It). 22h30 JC Brooks & the Uptown Sound (USA).
Vendredi 8 juillet. 18 heures et 19h15: Leon Newars Solo. Act (F). 22h30: Flynn'Saucers Gumbo Special (F).
Samedi 9 juillet. 18 heures et 19h15: Ronan One Man Band (F). 22h30: The Jallies (F).

Fête du cognac: 53 000 euros de déficit mais des idées

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

On le savait depuis l'automne mais le chiffre précis a été dévoilé hier soir à l'occasion de l'assemblée générale de la Fête du cognac : la 18^e édition a bu la tasse, se soldant par un déficit de 53 000 euros, le plus important de toute l'histoire de ce rendez-vous incontournable de l'été charentais. Ce déficit est paradoxalement le seul vrai point noir d'une édition qui a connu un record de fréquentation avec 22 425 visiteurs.

«Ce qui nous met dedans ce sont principalement les surcoûts liés à Vigipirate. La sécurité ça nous a coûté deux bras mais il y a aussi d'autres raisons», a souligné Karl Lorca, un des neuf membres du comité directeur dans le rôle de porte-parole quelques minutes avant la réunion. Il s'est ainsi félici-



Le comité directeur, avec les tee-shirts 2016, couleur lie de vin.

Photo F. B.

cité du boulot abattu cet hiver pour identifier les postes sur lesquels la fête perd de l'argent et donc peut corriger le tir. C'est Cédric Faria, autre membre de l'or-

ganisation, épaulé notamment de Valentine Boulinaud, salariée de l'association, qui a réalisé cet audit. «On s'est rendu compte qu'avec nos préventes de billets à

7 euros, on perdait de l'argent. Le coût de revient d'un visiteur, en comptant toutes les dépenses, c'est environ 9,90 euros. Donc quand tu vends un billet à 7 euros, tu perds presque 3 euros par spectateur. Certains plats aussi étaient vendus à perte, les assiettes de miel ou de cagouilles notamment», ajoute Karl Lorca.

Prix unique à 10 euros

Ces éléments très précis ont été largement débattus il y a trois semaines lors d'un conseil d'administration extraordinaire qui a réuni une cinquantaine de personnes. «Tout le monde s'est exprimé. On a pris des décisions importantes comme celle d'un tarif unique des billets d'entrée à 10 euros, préventes ou pas. On va augmenter aussi le prix de certains plats. On a aussi décidé de faire passer l'adhésion à l'association de 10 à

15 euros et de soumettre une charte aux bénévoles pour que tous soient conscients de nos objectifs. En gros on veut éviter le copinage et les tournées gratuites», prévient Karl Lorca qui attend que «les 450 bénévoles, qui abattent un travail énorme, soient tous impliqués dans la fête.»

Du coup la 19^e édition du 28 au 30 juillet prochain s'annonce, celles des «efforts cumulés»: «On a pu payer tout le monde et résorber le déficit grâce à notre trésorerie, mais là on n'a plus d'avance donc on serre les fesses», conclut Karl Lorca qui reste optimiste: «Les préventes ont commencé fort, on est à près de 5 000, un peu plus que l'an dernier.» Le programme est alléchant avec notamment le trio en vogue «L.E.J.», les New-Yorkais de «Too Many Zooz», «Aaron» ou encore «Caravan Palace».

www.lafeteducognac.fr

■ RESTAURATION

Le Domaine du Breuil remet le couvert à midi



Loëtitia Clergereau, la nouvelle chef du midi au restaurant du Domaine du Breuil avec son second, Richard Vincent.

Photo F. B.

Fermé à midi depuis des lustres, le restaurant du Domaine du Breuil à Cognac rouvre ses portes et sa terrasse sur un arboretum de 7 hectares depuis quelques jours et pour toute la saison estivale.

Cet établissement 3 étoiles de la rue Robert-Daugas racheté depuis mars 2015 par Xiangzhong Yang, propriétaire des cognacs Menuet, veut rappeler à la clientèle locale que son hôtel-restaurant est bien ouvert et n'a jamais cessé de l'être. «Les locaux pensaient qu'on était fermé depuis le rachat, que le lieu était privatisé. Quand on a distribué notre plaquette pour annoncer l'ouverture du restaurant à midi, c'est

une réflexion qui est souvent revenue de la part des Cognacais», souligne Johann Denis, assistant de direction depuis six ans de l'établissement.

Si David Gagnard, le chef feste aux fourneaux le soir, une chef a été recrutée pour le midi. Loëtitia Clergereau officiait au Casino Barrière de Royan. «Elle apporte une touche féminine et propose une carte bistro renouvelée chaque jour avec deux entrées, deux plates, deux desserts. Elle travaille uniquement des produits frais et locaux», ajoute Ying Lu, la directrice de l'hôtel. Un menu entre 15 et 25 euros.

www.hotel-domaine-du-breuil.com

■ COGNAC

L'espace des châteaux d'eau du Breuil prend tournure



Le mur qui émerge encore de l'ancien réservoir souterrain d'eau potable du Breuil sera végétalisé.

Photo CL

Les travaux ont démarré et les allées en calcaire sont tracées», a confirmé Pascaline Banchereau, élue référente du conseil de quartier du Champ-de-Foire, aux conseillers réunis jeudi soir au local rue Sayous. Le chantier confié à l'entreprise Colas, concerne l'aménagement paysager des terrains vagues du Breuil où se dressaient les châteaux d'eau aériens vétustes, abattus en 2012. L'un des deux murs restant, au nord de l'ancien réservoir bas, qui a été comblé en 2012, doit être végétalisé. Ainsi en a décidé le conseil. «Attention aux espèces d'arbres qu'on va planter, dont les fruits provoquent des coulures qui tachent», a averti Francis Bardaux, l'un des conseillers qui est aussi le jardinier chargé de l'entretien du parc François-I^{er}, à propos de la zone paysagère qui doit être arborisée. «Elle ne sera pas éclairée pour éviter que des nuisances sonores gênent les riverains la nuit», a annoncé Ghislaine Desquines, l'agent du service «démocratie locale».

Fête de quartier du 5 août. Une liste de commerçants alimentaires ou non est déjà dressée. Parmi les exposants-artisans, un potier est pressenti.

Bibliothèque de rue. Marie-France Giovannone, une des conseillères, a proposé d'acheter une des anciennes cabines téléphoniques qui jalonnaient la ville, pour y installer une bibliothèque de rue, avec un système d'échanges d'ouvrages en libre-service. «Ça peut fonctionner dans un espace contrôlé qui doit fermer le soir, comme la piscine municipale», lui a objecté Francis Bardaux, sceptique, comme les autres conseillers, sur les chances de succès d'une initiative «vouée d'avance au vandalisme».

Panneau historique de l'église Saint-Antoine. Cette idée lancée par Christian Bache-Gabrielsen, mise en application sur le parvis de l'église de Crouin et au lavoir de Saint-Martin, est prise en considération, malgré l'opposition de Jean-Yves Lanterne pour lequel «il y a des choses plus utiles à faire.»

Bonne note pour les rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes à l'école ont été mis en œuvre dans la douleur à la rentrée 2014. La sénatrice de Gironde Françoise Cartron (PS) en dresse un premier bilan plutôt positif



Un an et demi après l'instauration des nouveaux rythmes scolaires, trois quarts des communes se déclarent satisfaites, d'après le rapport présenté hier soir au Premier ministre par la sénatrice de Gironde Françoise Cartron. PHOTO FRANK PERRY/APP

RECUEILLI PAR CATHERINE DARFAY
c.darfay@sudouest.fr

Ancienne directrice d'école maternelle sur la rive droite de Bordeaux et aujourd'hui vice-présidente du Sénat, Françoise Cartron (PS) connaît bien l'école. En 2013, elle avait été rapporteur du projet de loi sur la refondation de l'école voulue par Vincent Peillon. Un nouveau travail de parlementaire en mission lui a été confié par Manuel Valls en octobre dernier. Il s'agissait d'évaluer les bonnes pratiques et les blocages nés de la réforme des rythmes scolaires. Le rapport a été remis hier soir au Premier ministre et à ses collègues de l'Éducation nationale et de Jeunesse et Sports.

« Sud Ouest » La loi sur la refondation de l'école dont vous avez été rapporteur préconisait de nouveaux rythmes. N'étiez-vous pas juge et partie en en dressant le bilan ?

Françoise Cartron J'étais convaincue de la nécessité de modifier les rythmes scolaires, qui présentaient la particularité, en France, d'avoir des journées à rallonge et des semaines coupées en deux par le mercredi. J'y allais avec mon bâton de pèlerin, en me disant « ouh là là, je vais peut-être

rencontrer de grosses difficultés, je suis là pour convaincre et pour trouver des solutions ». Or je n'ai pas eu à le faire ! J'ai pourtant été en contact avec 1200 communes, soit par le biais de questionnaires envoyés aux élus, soit par des visites directes dans 12 départements différents, notamment en Gironde et dans les Landes.

Parce que la surprise, c'est que personne ne veut revenir en arrière...

En effet ! Les maires qui ont eu à former du personnel municipal ne veulent pas renoncer et tous disent que la mise en place a été tellement complexe qu'ils ne veulent pas tout défaire. Trois quarts des communes sont finalement satisfaites des actions finalement satisfaites des activités proposées et 95 % estiment même que les enfants en sont heureux.

L'autre surprise, c'est que les communes rurales, dont on se disait qu'elles auraient du mal à trouver des animateurs, s'en sortent plutôt bien...

Le rural n'a pas été en difficulté parce que le rapport à l'école y est très profond. Les élus savent bien que l'attractivité du territoire passe par une école qui n'est pas de deuxième catégorie. De plus, la vie associative y

est importante. Les ateliers de qualité font appel à des retraités, des bénévoles, mais aussi du personnel passé à temps complet, moyennant une formation, alors que les petites communes n'avaient souvent autour de l'école que des personnels à temps partiel.

La réforme n'a donc pas créé d'inégalités ?

Je crois au contraire qu'elle profite aux plus défavorisés. Dans certaines communes, il y avait l'école et rien d'autre. Ce n'était pas grave pour les parents qui avaient les moyens d'offrir des activités musicales ou poney à leurs enfants. Du coup, ceux-là disaient « oh, si c'est pour faire de la saïent » oh, si c'est pour faire de la



Françoise Cartron. PH. Q. SALINIER/S/O
Françoise Cartron. PH. Q. SALINIER/S/O

D'AUTRES BILANS PLUS CRITIQUES

La réforme des rythmes scolaires continue de faire couler beaucoup d'encre. Les bilans les plus critiques émanent de certains enseignants eux-mêmes et de l'Association des maires de France (AMF).

Côté enseignants, le Snuipp-FSU, syndicat majoritaire dans le premier degré, avait livré en février 2015 sa propre enquête : 74 % des instituteurs trouvaient que la nouvelle organisation du périscolaire

avait des conséquences négatives sur le scolaire, 68 % y voyaient une dégradation de leur temps de travail. De son côté, l'AMF a plusieurs fois pointé le fait que les aides de l'État et de la CAF ne couvraient pas les dépenses engagées par les communes. 71 % d'entre elles témoignent de difficultés de mise en place. Un nouveau rapport sera présenté au congrès de la fin du mois.

Qu'en est-il de la fatigue des enfants souvent pointée par les enseignants et les parents ?

Enseignante, j'ai toujours entendu que certains enfants étaient fatigués et qu'ils n'apprenaient plus rien en fin de journée. Le problème, c'est surtout que les pratiques des enfants ont beaucoup changé. Ils s'endorment avec la télé dans la chambre ou leur tablette. Or les chercheurs confirment que la lumière bleue des écrans a une influence négative sur le sommeil. De plus, les familles n'ont pas renoncé à un coucher tardif le mardi alors qu'il y a désormais école le mercredi. Penchons-nous là-dessus au lieu d'incriminer les nouveaux rythmes.

« Le rural n'a pas été en difficulté parce que le rapport à l'école y est très profond »

C'est quand même plus compliqué pour les petits de maternelle...

Certes. Et les cas, rares, où l'on réveille les enfants de leur sieste pour aller aux ateliers ne constituent pas une bonne pratique. Pour les 2-4 ans, la sieste est la meilleure solution.

Les effets de la réforme sur les apprentissages sont-ils mesurables ?

Nous n'avons pas suffisamment de recul. Mais des enseignants m'ont dit qu'ils étaient en avance sur le programme et qu'ils en étaient, en février, à ce qu'ils faisaient précédemment en avril.

Certaines villes, comme Bordeaux, ont choisi de centrer les activités sur deux heures, ou une après-midi pleine par semaine. N'est-ce pas contradictoire avec l'esprit de la réforme ?

Un peu, mais cela donne de la souplesse et ce n'est pas grave tant qu'on ne concentre pas les activités le vendredi, ce qui a pour conséquence de rallonger le week-end et s'avère en inadéquation avec les intérêts de l'enfant.

Le coût pour les communes a souvent été dénoncé. Les aides de l'État sont-elles pérennes ?

En tout cas jusqu'en 2017, après, je ne sais pas. Au maximum pour des communes en difficulté, cela peut représenter 95 euros par enfant, plus 54 euros de la CAF. La difficulté tout de même, c'est que les dossiers de la CAF sont tellement complexes que la moitié seulement des communes ont pu en bénéficier, les difficultés étant accrues pour les communes de moins de 1 000 habitants. Cela reste un point qu'on peut faire évoluer.

Matthias Fekl défend la filière cognac

POLITIQUE

Le secrétaire d'État a passé la journée d'hier en Cognçais où il a rencontré l'interprofession

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Officiellement, l'agenda de Matthias Fekl ne comportait cette semaine qu'un voyage de trois jours à Moscou. Pourtant, hier matin, le secrétaire d'État au commerce extérieur est arrivé en train à Angoulême pour passer une journée en Cognçais. Une visite gardée secrète jusqu'au dernier moment, vraisemblablement en raison de « l'actualité chargée », comme le confie la préfecture : la journée de jeudi était en effet marquée par la mobilisation contre la loi El Khomri, et il n'est pas impossible que la venue d'un membre du gouvernement ait donné des idées de manifestation à certains...

Contre toute attente, le planning de l'ancien député de Marmande s'est déroulé sans anicroche. Matthias Fekl s'est même rendu au « paradis » : à 10 heures, la coopérative Unicoop de Gensac-la-Pallue lui a ouvert les portes de la salle où sont entreposées les eaux-de-vie les plus anciennes – le fameux « paradis », dans le jargon.

Le poids du cognac évoqué

Le rendez-vous le plus attendu était celui de 11 heures. Le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) a accueilli les grandes figures du secteur pour une table ronde. Après cette réunion d'une heure à huis clos, Matthias Fekl a répondu à la presse. « Les professionnels du cognac sont les bienvenus lors de mes déplacements à l'étranger. Une délégation m'accompagnera d'ailleurs à Hong Kong, la semaine prochaine, lors de Vinexpo. » Là où Manuel Valls avait, en décem-



Faute de n'avoir pu être présent pour l'inauguration du circuit de visite chez Hennessy jeudi, Matthias Fekl est venu hier chez Martell, avec de nombreux élus. PHOTOS JONATHAN GUÉRIN

« Donc, on compte souvent en Airbus ou en Rafales, mais le cognac pèse 2,5 milliards d'euros »

bre dernier, avoir mesuré le poids de la filière du cognac lors de sa visite chez Hennessy, le secrétaire d'État semble maîtriser le dossier : « Les vins et spiritueux sont le deuxième excédent commercial français après l'aéronautique. Donc on compte souvent en Airbus ou en Rafales, mais le cognac pèse 2,5 milliards d'euros, alors on pourrait aussi compter en fûts ou en bouteilles. »

De quoi satisfaire Yann Fillieux, futur ex-maître assembleur chez Hennessy : « Matthias Fekl a fait preuve d'une écoute remarquable », a-t-il jugé. D'ailleurs, pourquoi ne pas être venu jeudi, pour l'ouverture du nouveau circuit de visite Hennessy ? « Nos

agendas ne correspondaient pas », a répondu le Lot-et-Garonnais, soulignant malgré tout que « l'œnotourisme a un potentiel d'avenir extraordinaire, avec 200 000 touristes chaque année pour le cognac ».

À ce titre, Matthias Fekl a indiqué être « disponible pour regarder personnellement les projets qui pourraient être éligibles au fonds de un milliard d'euros que nous avons mis en place pour investir dans le développement de l'économie touristique ».

Pas de politique, juste de l'aide

Après un déjeuner chez Meukow, celui qui a récemment taclé Emmanuel Macron s'est rendu chez Martell à 14 heures. Mais sans vouloir glisser un seul mot sur la politique. « Je suis là pour parler de la filière, pas d'autre chose », a répondu Matthias Fekl, au moment de pénétrer dans le chai Jean-Martell. Dans ce coffre-



Dégustation chez Martell avec Bernard Lalande au second plan

fort de la maison au martinet, il a pu composer son propre assemblage, avec une eau-de-vie de son année de naissance, et goûter un cognac de 1875. Après le raisin, Matthias Fekl a retrouvé les tomates en prenant la direction du Lot-et-Garonne en fin d'après-midi.

Cafetiers et West Rock au diapason avec le Blues

CULTURE Les trois partenaires ont su oublier les frictions pour forger ensemble un festival « off »

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Voilà de bonnes intentions joliment converties. Hier, Cognac Blues Passions, l'association des cafetiers de la place François-I^{er} et West Rock ont présenté de concert la programmation de « Blues I^{er} », qui anime le cœur de ville pendant le festival, du 6 au 9 juillet. Ce n'était pas gagné, après plusieurs années de relations, disons, compliquées. Les cafetiers s'étaient d'ailleurs fédérés en association pour monter leur propre animation, dont la composition était confiée à Gaëtan Brochard, directeur de West Rock.

Tout le monde a su mettre de l'eau dans son vin pour retrouver un mode de fonctionnement collectif. « Nous l'avions promis l'an dernier, c'est fait ! », savoure Patrick Vandenhove, patron du Cougna et président de l'association François-I^{er}. La « bonne dynamique » va même au-delà du Blues, puisque Michel Rolland et Gaëtan Brochard ont coopéré pour les trois rendez-vous prévus sur la place : le festival, la soirée du 13 juillet, et la Fête des 1 000 ans de Cognac, les 12 et 13 août. « Cela s'est fait de façon fluide et très simple, comme une partie de ping-pong », note le directeur du Blues.

Un budget de 100 000 €

Chacun y retrouve son compte. Le festival muscle son offre en ville. Avec le retour des concerts de début de matinée, la partie gratuite, resserrée ces dernières années, reprend du souffle. West Rock voit son travail, apprécié des cafetiers, encouragé. Les professionnels se réjouissent de revenir dans la communication générale de l'événement. « Il est vital pour notre activi-



Gaëtan Brochard, de West Rock, Michel Rolland, de Blues Passions, et les cafetiers de la place François-I^{er} ont trouvé un mode de fonctionnement où chacun retrouve ses petits. PHOTOFILM

té », souligne Jean-Marc Granger, du Globe. La Ville et les partenaires ne peuvent que se réjouir de cette bonne entente.

Pour le public, c'est aussi tout bénéfice, avec un plateau gratuit d'excellente qualité, conçu pour séduire sans faire de l'ombre aux soirées payantes, dans le Jardin public. Tout compris, la facture approche 100 000 €. Les organisateurs promettent une ambiance musicale sur la place toute la journée, avant des concerts en deux temps. Une petite scène derrière la statue, avec un artiste seul ou en duo, de 18 heures à 18 h 45 puis de 19 h 15 à 20 heures. Et une grande scène sur le rond-point, à partir de 22 h 30. Cette dynamique n'a pu que contribuer au mouvement fédérateur qui anime le milieu de la culture, concrétisé par la création d'un collectif, en début d'année. Une belle façon de se sortir des difficultés par le haut.

UN FESTIVAL « OFF » QUI AURA BELLE ALLURE

MERCREDI 6 JUILLET Dotée d'une « grosse personnalité », selon Michel Rolland, Sarah McCoy aborde le blues avec une énergie punk. En deuxième partie, l'Australien C.W.Stoneking explore le « boogaloo » avec un esprit « vintage ». Il a troqué le banjo, avec lequel il a percé, pour l'électricité d'une guitare Fender. Tonique.

JEUDI 7 JUILLET Elli de Mon n'a pas froid aux yeux. Cette Italienne tourne en « one girl band » avec un blues ragga, gratté à l'os. Son style et sa voix évoquent la flamboyante PJ Harvey. JC Brooks & The Uptown Sound, programmé à 22 h 30, est déjà passé à Cognac en 2014, au Blues Paradise, la plus prestigieuse scène du festival. C'est dire la qualité de ce groupe originaire de Chicago, entre soul et funk.

VENDREDI 8 JUILLET Vinz est un habitué du festival, où il a décroché le prix Cognac Passions en 2014 avec son projet Leon Newars & The Ghost Band. Il revient sous ce nom avec une nouvelle formule en solo inspirée par la Nouvelle Orléans. Également Bordelais, Flyin'Saucers Gumbo Special est un groupe expérimenté, une valeur sûre de la scène blues nationale.

SAMEDI 9 JUILLET Doté d'une voix qui semble avoir raclé le fond de l'océan, le Breton Ronan se produit en one man band, nourrissant son blues de la mélancolie de l'horizon. On termine avec The Jallies, quintet emmené par trois filles qui se partagent le chant et la folie, dans un répertoire nourri des chansons des années 40 à aujourd'hui, dans un mode très rock'n'roll.

Dernière Fête de la nature au Jardin respectueux



Les intervenants du Jardin respectueux aux côtés des salariés de la CAPC et leur directeur Joël Monadier, au centre.

Les fourmis ouvrières du jardin respectueux ont choisi d'annoncer les réjouissances de la Fête de la nature, aux côtés de leurs amis de la Capac. La Fête a lieu aujourd'hui dès 14 heures et demain dès 10 heures. La Capac est une entreprise solidaire partenaire de la Fête de la courge et qui compte de fidèles bénévoles de l'association en son sein. Alors mercredi 25 mai, au milieu des plantes aromatiques au goût d'huître, de carotte et même à effet pile électrique, la joyeuse équipée va donner vie au premier jardin d'entreprise partagée. Mais revenons à la Fête de la nature, événement national lancé en 2007(1).

Ce week-end bucolique

Au Jardin respectueux, l'histoire avait débuté par une visite de la mare, l'année suivante quelques stands étaient venus égayer la journée. Depuis l'événement n'a eu de cesse de grandir. Que les visiteurs soient avertis, c'est sans doute la dernière édition. 2017 mettra les projecteurs sur la Fête de la poule et les intervenants du Jardin respectueux célébreront la nature hors leurs murs en prenant part à d'autres événements. Au programme du week-end, la matinée de demain sera réservée aux jardiniers invités à venir échanger des graines.

À cette occasion, le jeu du potager de la cagouille sera ouvert. Aujourd'hui à 16 heures, Céline Gailledreau animera un atelier sculpture (places limitées, réservation sur place). Aux côtés des fidèles du Jardin, Isabelle Garnier apicultrice crière, Gérard Fornel sculpteur sur métal, le graffeur Mathieu Perono, de nouveaux artistes font leur entrée au village : le vannier Gérard Devezeaux, le designer de douelles Jean-Luc Chaillou, la verrière Lusine Mosoyan, la céramiste Ghislaine Esnault et le potier céramiste Patrick Dumas qui réalisera une ruche en terre cuite pour le jardin.

On pourra s'offrir un instant fleurs aux côtés de Marinette Grolleau et son exposition d'orchidées sauvages indigènes, mais aussi avec Martine Thomas et ses confits de fleurs ou disposer les belles au sol avec Nathalie Hardy experte en land art. Un petit passage par le théâtre de plein air s'impose avec la fable écolo musicale du professeur Guinguette (samedi à 15 h et dimanche à 16 h) et les conteurs Stéphane Martin et Sophie Beaufiles (dimanche à 11 h et 15 h). Avis aux fins gourmets, n'oubliez pas de réserver votre plateau-repas du dimanche mitonné par le chef de l'Yeuse (tél. 05 45 36 82 60). À déguster au jardin !

Sandra Balian

Les Castelbernardins qualifiés



Pour la deuxième année consécutive les Vétérans de l'association sportive des Verriers boule lyonnaise, Serge Ribouleau, Henri-Bernard Rastau, Henri Neaud, Jean Berthelot et Daniel Gillet s'offrent le titre de champion départemental. La route s'ouvre pour les régionales. S. BAJIAN

Cognac, dindon de la farce

CCBB Malgré une qualification acquise sur le parquet, le CCBB ne participera sans doute pas aux play-offs de N2. En cause : le verdict de la chambre d'appel de la FFBB, qui a donné raison à Tours

En obtenant gain de cause auprès de la chambre d'appel de la Fédération française, l'Union Tours Basket Métropole a quasiment sonné le glas, d'une qualification pour les play-offs pourtant acquise par les Cognaçais sur le parquet.

Déjà estourbis par la missive de la FFBB - sanctionnant le club de 4 points pour ne pas avoir envoyé les documents financiers demandés dans les délais impartis - les Charentais ont reçu le coup de grâce de la part de Tourangeaux pourtant déboutés par la Commission fédérale sportive en première instance.

Le nœud de la discorde : ce point de bonus acquis par Cognac en Coupe de France, qui lui a d'abord permis de prendre le meilleur à la faveur d'un goal-average positif par rapport à Tours. Avant que la FFBB ne fasse volte-face, en se soumettant à un règlement FIBA (Fédération internationale de basket) stipulant que deux équipes à égalité soient d'abord départagées en fonction de leur nombre de victoires (18 pour Tours, 17 pour Cognac).

Dilettantisme fédéral

Un revirement de situation qui interpelle, lorsque l'on sait que mercredi, le Cognac Basket a fait appel de la sanction de 4 points liée à son retard dans l'envoi de ses chiffres. « Cette décision va faire jurisprudence, livrait, amer, le directeur exécutif du CCBB Laurent Coiteau. La "Fédé" prend une décision sur un point règlement hyper-litigieux, qui est contesté, et contestable. Il faut se poser les bonnes questions, et réfléchir sur la formule d'une compétition, qui chaque année pose problème. »



Même s'ils ont l'opportunité de faire appel auprès du TAS (Tribunal arbitral du sport) ou du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), les Cognaçais et leur coach Guillaume Quintard devraient finir l'année sur une bien triste note. PHOTO ANNECALAD

Un flou artistique intimement lié au dilettantisme fédéral. La mise en application des points de bonus acquis en Coupe de France n'étant inscrite dans aucun règlement. Ce qui laisse libre court à l'interprétation que chacun peut s'en faire, selon

qu'il soit Cognaçais, ou Tourangeau.

Toujours est-il que la FFBB avait au moins eu le mérite de trancher dans le vif, avant de revenir sur sa décision au moment même où Cognac faisait appel de la sanction qu'elle venait de lui infliger. Une décision émi-

nellement politique, qui fait vraisemblablement écho à la situation financière des deux clubs. En d'autres termes, mieux vaut donner sa chance à un tout puissant au budget en phase avec les exigences de la Nationale 1, qu'à un club dont le dé-

ficit de 300 000 euros ne lui aurait certainement pas permis de rejoindre l'échelon supérieur.

Quid de l'éthique ?

Mais quid de l'éthique dans tout ça ? Et de la logique sportive, au sein d'un championnat de France de Nationale 2 auquel le CCBB a bien été autorisé à participer... Sans même pouvoir aller au bout de son aventure.

« Il n'y a pas de lecture possible par rapport à cette décision. C'est injuste, point barre, lâche l'entraîneur Guillaume Quintard. On essaie de ne pas laisser la colère prendre le dessus, mais les joueurs sont dépités. La frustration est énorme. »

Ce que l'on saisit sans peine au vu de la façon dont les Tourangeaux ont gagné en coulisses ce qu'ils avaient perdu sur le parquet. « La seule chose que j'ai à dire, c'est que je suis très fier de mes joueurs, poursuit le technicien cognaçais. Personne n'a beaucoup de doutes sur la meilleure des deux équipes, entre Cognac et Tours. Il va falloir digérer, et se créer un petit événement pour finir en beauté. De notre côté, on a fait le boulot, même si on est malheureusement privé de célébration. »

La même dignité caractérisait hier la réaction du club sur les réseaux sociaux. « Le Cognac Charente Basket-ball prend acte ce soir de la décision de la Fédération française de Basket d'accorder gain de cause à Tours. Tours est donc deuxième selon l'application du règlement FIBA. » Après avoir gagné sur tapis vert, l'UTBM devra désormais éviter de se prendre les pieds dedans.